

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Février 2021

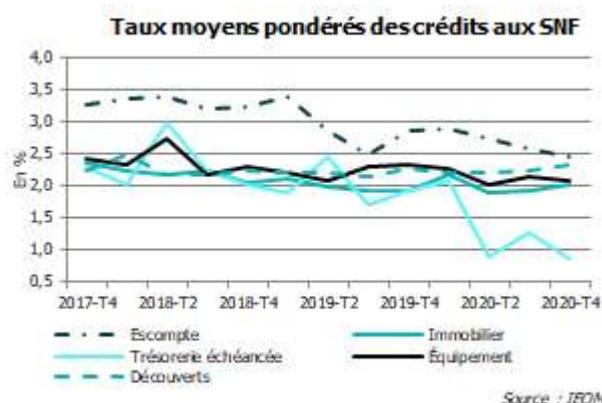
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

4^e TRIMESTRE 2020

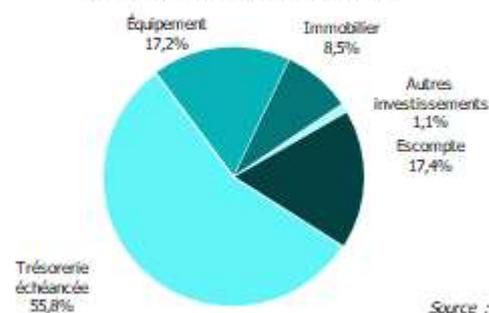
ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES TAUX MOYENS DES CRÉDITS

- Le taux moyen des **découverts** gagne 11 points de base sur trois mois pour s'établir à 2,33 %.
- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échancés** diminue sensiblement (0,86 % après 1,27 %) après un troisième trimestre marqué par d'importants financements hors PGE.
- Le taux moyen des crédits à **l'équipement** se contracte faiblement (2,09 % après 2,15 %).
- Le taux moyen des crédits **immobiliers** poursuit sa hausse, en passant de 1,92 % à 2,03 %.
- Les taux appliqués en Polynésie française sont dans l'ensemble plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie. Ils sont devenus plus avantageux que dans la France entière pour les découverts, mais demeurent plus élevés pour les crédits à l'équipement et les crédits immobiliers.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française

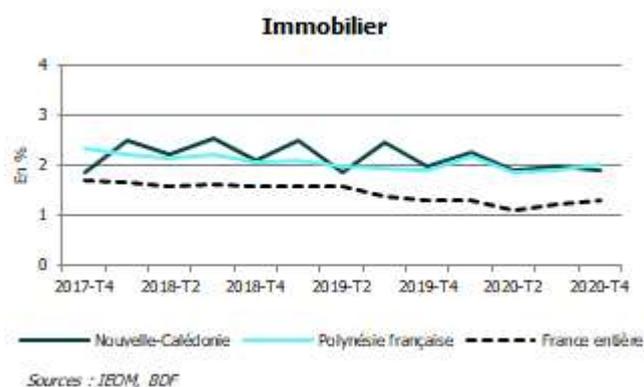
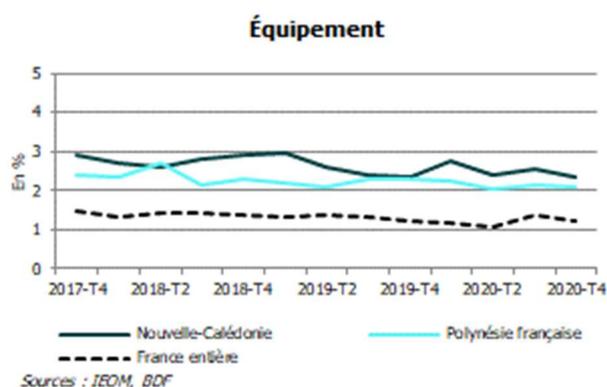
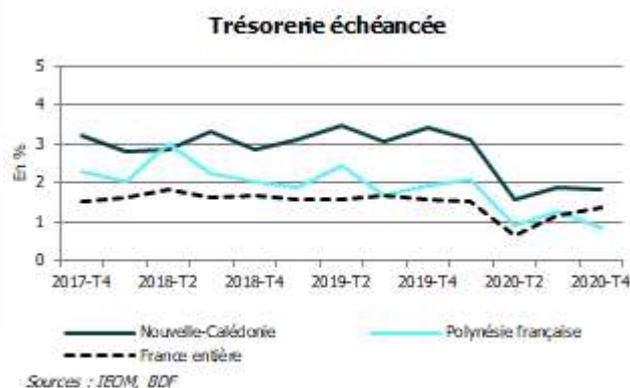
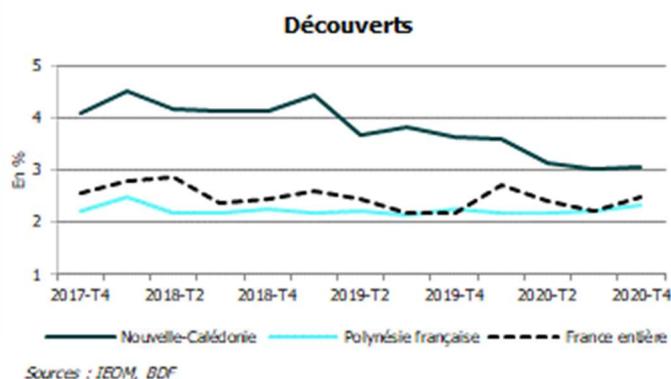


Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)



Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2020		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2020		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Découverts	2,33	2,48	2,22	2,21	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	0,86	1,36	1,27	1,15	18	23	70	52	0,75	1,50
Équipement	2,09	1,20	2,15	1,35	102	117	77	82	2,50	1,00
Immobilier	2,03	1,31	1,92	1,21	215	189	98	94	-	-

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée (avant le deuxième trimestre 2020) sont fondés sur un plus faible nombre d'observations disponibles.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, elle se base sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. DUFRESNE – Responsable de la rédaction : S. NATIER
Rédaction : C. CHAUMINE
Éditeur et imprimeur : IEOM – Achevé d'imprimer : février 2021 - ISSN 2679-0769